

Annexe 1 : Priorités 2023 retenues par les professionnels pour les filières régionales dans le cadre de cet appel à projets

En conformité avec les objectifs de l'appel à projets, [les enjeux écrits en bleu](#) sont jugés prioritaires par les financeurs.

Depuis le début de l'année 2022, le marché alimentaire dans son ensemble se rétracte : la réduction des dépenses alimentaires entre avril 2022 et 2021 a baissé de plus de 3% d'après l'INSEE. Le marché des produits bio souffre plus, selon l'IRI une baisse du marché de 5,9% entre janvier et avril 2022 hors fruits et légumes contre -1,7% pour l'offre conventionnelle.

Ce constat est à nuancer selon les produits et les circuits de distribution.

Dans ce contexte, les enjeux de communication, d'accompagnement technique des producteurs, de répartition de la valeur, de recherche, expérimentation, d'innovation et de partage des connaissances sont essentiels. Le développement de la production doit d'autant plus se penser en relation avec les besoins des différents marchés.

➤ **Enjeux de gouvernance :**

[La gouvernance](#) mise en place entre les acteurs contribuant au développement de la filière bio régionale permet :

- L'expression des besoins des professionnels de la filière bio, agriculteurs, coopératives, entreprises de transformation, de distribution ...
- L'animation des commissions filières et des comités techniques a pour objectif de faire émerger et de construire des projets collectifs pour répondre aux besoins des filières et des producteurs.
- La concertation entre les différents réseaux, afin d'améliorer la coordination entre leurs actions d'accompagnement technique de la production, de structuration de filière, ...
- La concertation et l'échange avec les partenaires institutionnels (DRAAF, Région, Agences de l'eau) et techniques (recherche, instituts techniques, autres représentants du monde agricole et agro-alimentaire...)
- L'adaptation des outils de communication dans un souci de partage et de diffusion des connaissances (études, Programmes de recherche, contribution au Mag de la Bio ...)
- De faire entendre la voix de l'Occitanie dans les négociations, discussions autour de la bio

➤ **Enjeux de gouvernance spécifiques pour 2023 :**

Organiser la concertation autour des actions de mobilisation de la demande de produits bio pour relancer la consommation.

➤ **Les enjeux transversaux** peuvent être déclinés pour chaque filière (viande, lait, grandes cultures fruits et légumes...) ou identifiés pour mener des actions valables pour toutes :

- Accompagner les collectifs de producteurs pour améliorer leur technicité, et leur donner les informations nécessaires pour qu'ils adaptent leur production aux demandes des marchés,
- Permettre un développement de la bio créatrice de valeur ajoutée sur les territoires et répartie équitablement entre les maillons de la filière.
- Améliorer les performances des acteurs des filières à travers la mise en place d'outils communs.
- Informer et accompagner les producteurs et collectifs multi-filières sur les débouchés (distribution spé, circuits courts, RHD...).
- Accompagner les acteurs dans la mise en œuvre du nouveau règlement bio européen.
- Valoriser les collectivités engagées dans la bio.

➤ **L'observatoire régional de la bio** est un outil au service des actions menées qui doit mettre à disposition des acteurs les données de la bio en région par un traitement des données transmises par l'Agence bio mais aussi par des travaux d'enquête ou d'analyse de filière et/ou de territoires.

- Mettre en place un observatoire des volumes et des prix pour permettre aux acteurs d'avoir les informations nécessaires à une meilleure compréhension des marchés, de favoriser la contractualisation.
- Renforcer la capacité de l'observatoire à donner des indicateurs pour les acteurs des filières dans un contexte compliqué (notes conjonctures, analyse ciblée des marges sur certaines chaînes de valeur, enquêtes sur risque déconversion).

➤ **Enjeux spécifiques aux filières :**

❖ **RHD :**

- Accompagner les acheteurs de la restauration collective dans les établissements de la Région.
- Favoriser les échanges entre acheteurs et fournisseurs pour présenter l'offre bio.
- Développer un observatoire spécifique RHD et/ou optimiser l'utilisation de l'outil national.

- Accompagner l'offre RHD bio en région afin de la renforcer, la structurer et l'adapter au débouché RHD en complémentarité avec d'autres circuits de distribution.

S'appuyer sur les acteurs ayants réussi.

❖ **Distribution :**

- Continuer et renforcer les échanges entre producteurs et distributeurs pour améliorer la présence de produits bio régional en magasins : faire connaître l'offre régionale, structurer des filières d'approvisionnement, mise en relation et création de partenariats.
- Mettre en avant les produits bio régionaux en magasins.
- Travailler sur la répartition de la valeur.
- Accompagner les acteurs sur la logistique.
- Professionnaliser la démarche de commercialisation en circuits courts.
- Explorer de nouveaux circuits de distribution (e-commerce par ex).
- Veiller à maintenir la diversité des circuits de distribution.

❖ **Grandes cultures :**

- Consolider les échanges entre l'amont et l'aval pour produire en qualité selon les besoins des marchés : développer et mutualiser les connaissances sur les volumes produits, les besoins des marchés ; améliorer la performance et consolider la compétitivité des exploitations ; relocaliser l'approvisionnement des matières 1eres des transformateurs régionaux.
- Pérenniser et essaimer les filières locales génératrices de valeur ajoutée et complémentaires aux filières longues.
- Encourager à l'acceptation de la contractualisation avec l'amont et l'aval de la filière.
- Accompagner le développement d'une filière de production de semences bio en région.
- Travailler sur des solutions pour répondre à la problématique de disponibilité de matière organique pour les exploitations bio.
- Accompagner les producteurs de manière collective pour lutter contre les plantes invasives (datura, morelle, ambrosie, phytolacca, xanthium, sorgho d'Alep...) en lien avec les demandes des opérateurs d'aval.
- Favoriser la complémentarité entre les céréaliers et les éleveurs d'Occitanie.

❖ **Arboriculture et maraîchage :**

- Améliorer la connaissance et l'accès à l'information sur les volumes et les marchés à différentes échelles (types de circuits de commercialisation, territoires). *Observatoire*

- Accompagner les collectifs de producteurs pour améliorer leur technicité, et leur donner les informations nécessaires pour qu'ils adaptent leur production aux demandes des marchés : créer les outils nécessaires, les mutualiser, accompagner les producteurs en collectif.
- Améliorer l'approvisionnement en plants et semences bio.

❖ **Viticulture :**

- Caractériser à l'échelle régionale les profils des producteurs (grande diversité des techniques de production en bio) afin d'adapter au mieux l'expérimentation et la recherche. *Observatoire*
- Renforcer les travaux effectués sur la flavescence dorée.
- Répondre à la pénurie en main d'œuvre qualifiée, notamment de tractoristes.
- Améliorer le suivi des volumes bio notamment en différenciant les volumes en vrac et en bouteilles. *Observatoire*

❖ **PPAM :**

- Professionnaliser l'amont de la filière. Accompagnement des producteurs sur la technicité. L'accompagnement de collectifs de producteurs autour des outils de transformation permettra de structurer l'offre.
- Sécuriser les relations commerciales et les développer.
- Promouvoir les PPAM produites en Occitanie.
- Doter la filière d'une organisation spécifique PPAM.

❖ **Apiculture :**

- Rechercher des emplacements de butinage bio est un besoin spécifique indispensable pour la filière apicole bio.
- Développer les mielleries et ateliers de transformation collectifs.
- Développer la mutualisation de la commercialisation en demi-gros tout en gardant des filières courtes (GMS et magasins spécialisés), afin de proposer un approvisionnement continu toute l'année.

❖ **Laits :**

- Veiller aux équilibres offre / demande par des échanges réguliers avec les entreprises d'aval.
- Accompagner les éleveurs pour s'adapter au contexte actuel (contraintes du nouveau cahier des charges, lors de la conversion, marchés).
- Accompagner les producteurs à optimiser leurs coûts de production.

- Travailler sur la répartition de la valeur en incluant plus les distributeurs dans les discussions de la filière.

- Accompagner le renouvellement des générations et la transmission des exploitations bio.

❖ **Viandes :**

- Accompagner les producteurs dans l'optimisation de leurs coûts de production.
- Travailler sur l'engraissement des animaux, dans un contexte de changement climatique qui complique l'engraissement à l'herbe.
- Favoriser la répartition de la valeur au sein des filières pour permettre une juste rémunération de tous les acteurs de la filière et principalement des producteurs.
- Valoriser tous les types d'animaux en bio : accompagner les producteurs (étalement de la production, qualité de la production), favoriser l'approvisionnement régional des transformateurs, rechercher de nouveaux débouchés.
- Accompagner la contractualisation.
- Soutenir les outils d'abattage existants et développer des abattoirs mobiles pour appuyer les abattoirs existants en fonction des besoins.
- Faciliter la complémentarité éleveurs-céréaliers.

❖ **Elevages monogastriques :**

- Travailler avec les structures aval mixtes (bio et conventionnel) pour limiter le déclassé de produits bio.
- Renforcer l'autonomie des élevages.
- Être précurseur sur les questions de Bien Être Animal.